



FONDATION
LA SAUVEGARDE DE L'ART
FRANÇAIS

PRIX LAMBERT

POUR LA RECHERCHE ET LA PUBLICATION
DES THÈSES EN HISTOIRE DE L'ART

ÉDITION 2024

Sous la direction de MM. Olivier de Rohan Chabot , Président de la Sauvegarde de l'Art Français,
et Thomas Lambert, ancien élève de l'École normale supérieure et membre du conseil
d'administration de la Fondation au titre des amis et mécènes



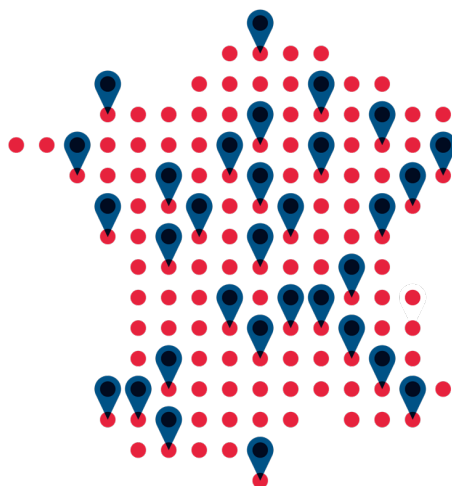
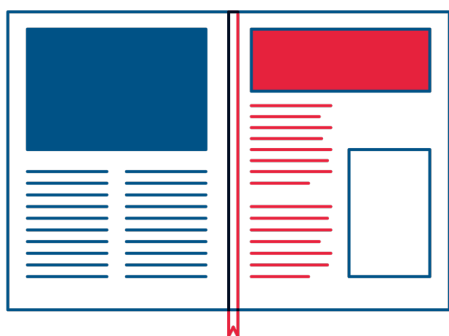
Voutes de l'Église Saint-Pantaléon , Troyes

PRIX LAMBERT

POUR LA RECHERCHE ET LA PUBLICATION DES THÈSES EN HISTOIRE DE L'ART

Le soutien aux publications scientifiques constitue un axe d'action prioritaire de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français. En favorisant la diffusion des connaissances issues de la recherche sur le patrimoine artistique, la Fondation contribue au maintien et au renouvellement en France d'une forte tradition intellectuelle qui semble aujourd'hui menacée par un manque général de moyens, de reconnaissance et de visibilité pour les chercheurs.

Le Prix Lambert est un nouveau prix scientifique qui récompense chaque année une thèse de doctorat soutenue dans une université française. Cette thèse doit être inscrite en histoire de l'art et relever du domaine français (origines des artistes, savoir-faire et traditions artistiques, localisation des bâtiments ou destination des œuvres, spécificités des phénomènes étudiés qui intéressent la création artistique en France, etc.).



La publication des travaux en histoire de l'art rencontre des difficultés particulières qui tiennent principalement au format des livres, aux droits de reproduction et au coût élevé des impressions en couleurs. Les éditeurs commerciaux se montrent ainsi réticents à publier des thèses qui constituent pourtant l'apport le plus important à la recherche en sciences humaines.

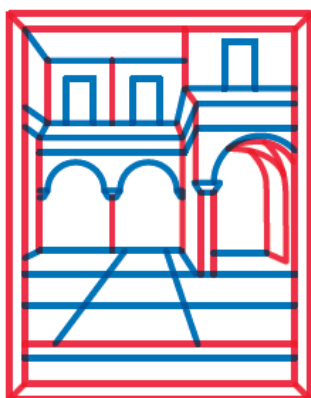
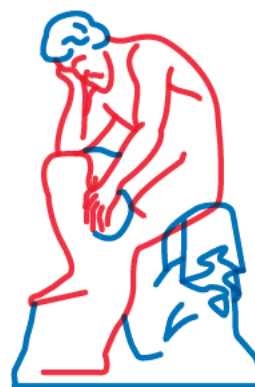
Le Prix Lambert a pour spécificité d'ajouter une aide à la publication à la récompense qui est remise au lauréat. L'objectif est de favoriser la transformation de la thèse en un livre scientifique de haute qualité éditoriale. Cette subvention est versée à l'éditeur après la remise du manuscrit : le prix présente ainsi une forte dimension incitative pour les deux parties, éditeurs et chercheurs en histoire de l'art.



DOMAINE SCIENTIFIQUE COUVERT PAR LE PRIX

Le Prix Lambert récompense chaque année une **thèse de doctorat en histoire de l'art** qui a été soutenue l'année précédente dans une université française.

Toutes les formes d'expression artistique sont a priori concernées : architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, mais aussi jardins, urbanisme, mobilier, arts du décor, design, etc. En revanche, les études en photographie, en cinéma et en vidéo - quels que soient leur excellence et leur intérêt scientifiques - ne sont pas considérées par le jury, non plus que les recherches en musicologie, en histoire de l'opéra ou en histoire de la danse.



La thèse peut traiter d'un sujet transversal, l'approche peut être pluridisciplinaire et la méthode fondée sur le comparatisme, mais les résultats doivent éclairer d'un jour nouveau la création artistique en France, à travers l'œuvre des artistes français, ou de culture française, et les développements de l'art français à l'étranger.

Les périodes historiques concernées par le prix vont du Haut Moyen-Age à la première moitié du XXe siècle comprise (avant 1960). L'histoire de l'art antique est a priori exclue de la sélection, de même que les travaux portant sur la seconde moitié du XXe siècle ou sur l'art de notre temps.

DIRECTION ET ORGANISATION DU PRIX

Le Prix est financé par Thomas Lambert, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et membre du conseil d'administration de la Fondation au titre des amis et mécènes.

La direction du Prix est assurée par le président de la Sauvegarde de l'Art Français, M. Olivier de Rohan et par le fondateur du Prix, M. Thomas Lambert.

Le secrétariat général est assuré par M. Emmanuel Lurin, maître de conférences en histoire de l'art à Sorbonne Université.

La présidence du comité scientifique est confiée à M. Alain Mérot, professeur émérite en histoire de l'art à Sorbonne Université.

L'EXAMEN DES CANDIDATURES ET L'ÉLECTION DU LAURÉAT SONT CONFIÉS À UN COMITÉ SCIENTIFIQUE QUI EST COMPOSÉ D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DE CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES OU DU PATRIMOINE, SPÉCIALISTES RECONNUS DE L'ART FRANÇAIS.



Simon Vouet, *Aurore & Céphale*, Paris, Collection particulière

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

PRÉSIDENT

ALAIN MÉROT

Professeur émérite en histoire de l'art moderne, Sorbonne Université

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

EMMANUEL LURIN

Maître de conférences en histoire de l'art moderne, Sorbonne Université

MOYEN-ÂGE

LUCIE GAUGAIN

Maître de conférences en histoire de l'architecture et de l'urbanisme, Université de Tours

TEMPS MODERNES

GAËTANE MAËS

Professeure en histoire de l'art moderne, Université de Lille

FRÉDÉRIC TIXIER

Maître de conférences en histoire de l'art médiéval, Université de Lorraine

COLIN DEBUICHE

Maître de conférences en histoire de l'architecture moderne, Université Rennes 2

MATHIEU BEAUD

Maître de conférences en histoire de l'art médiéval, Université de Lille

ANNE LE PAS DE SÉCHEVAL

Maître de conférences (HDR) émérite en histoire de l'art moderne, Université de Paris X-Nanterre

CONTEMPORAIN XIXE & XXE SIÈCLES

SARA VITACCA

Maîtresse de conférences en histoire de l'art contemporain, Université de Franche-Comté

GUITEMIE MALDONADO

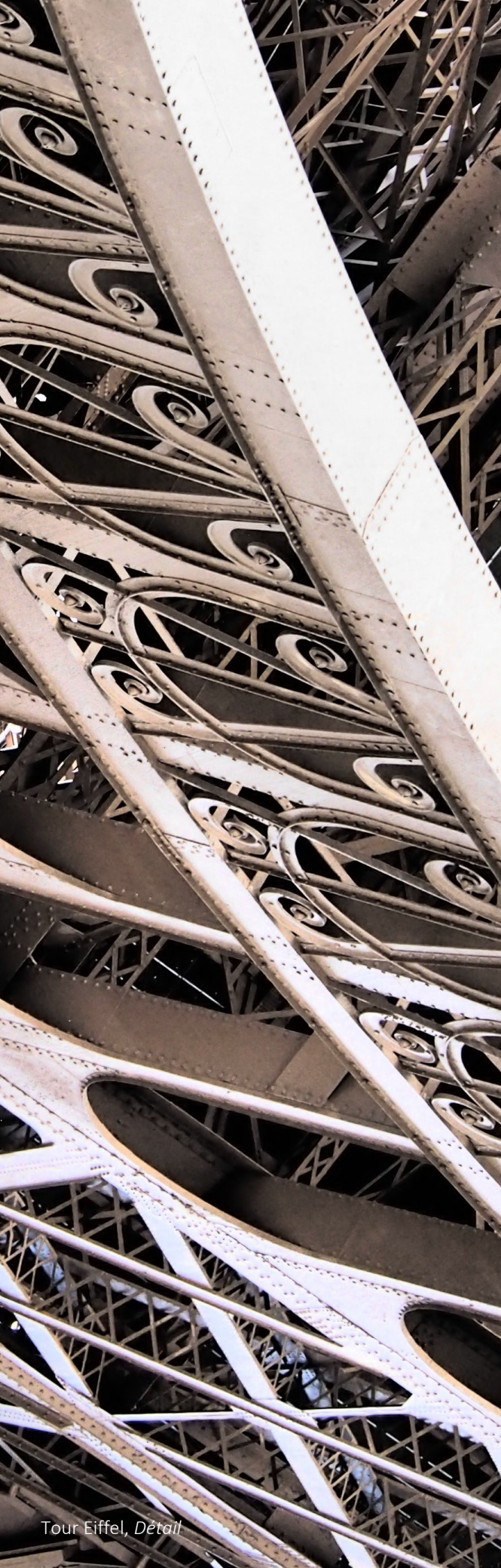
Professeure en histoire de l'art contemporain, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts

VICTOR CLAASS

Coordinateur scientifique à l'Institut national d'histoire de l'art

THOMAS RENARD

Maître de conférences en histoire de l'art contemporain, Université de Nantes



DOTATION

MONTANT TOTAL DU PRIX : 10 000 €

- 5000 € versés au lauréat en récompense de son travail personnel dans le cadre du doctorat.
- 5000 € de subventions versées à l'éditeur pour la publication d'un livre issu de cette recherche doctorale.

La récompense est offerte au lauréat à l'automne, après la remise du Prix.

La subvention est versée dans le cadre du projet éditorial : avant l'impression et la diffusion en librairie, mais après la remise du manuscrit par l'auteur, la préparation du texte et le montage du livre par l'éditeur.

Les versements sont donc liés, mais les deux sommes demeurent indépendantes : l'éditeur ne peut pas demander à l'auteur d'engager une partie des fonds qui lui sont réservés par la Sauvegarde en récompense de son travail de doctorat.

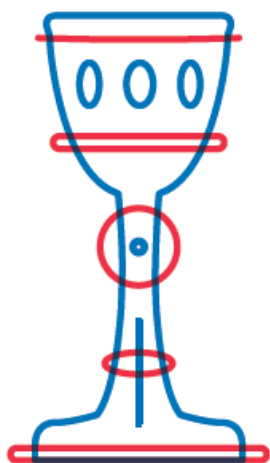
Le lauréat dispose d'un délai de 18 mois, à compter de la remise du prix (automne), pour entrer en relation avec l'éditeur, monter son projet de publication, mettre au point le manuscrit et rassembler l'essentiel de l'iconographie – tâche lourde et onéreuse, qu'il devra faire en relation avec l'éditeur.

A la remise du manuscrit, soit 18 mois au plus après la remise du prix, une convention d'aide à la publication sera alors signée entre la Fondation et l'éditeur. Ce dernier s'engage à publier le livre dans un délai de 6 mois environ.

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE ?

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Les candidats doivent avoir soutenu leur thèse durant l'année civile qui précède la remise du prix (soit le 31 décembre 2023 pour le prix 2024).
- La thèse doit avoir été inscrite en histoire de l'art (et non en histoire ou en esthétique) et dans une université française (en direction simple ou en co-direction). Le mémoire de thèse doit être écrit en français
- Le sujet de la thèse doit relever directement du champ d'études couvert par le prix : histoire de l'architecture, des arts ou du patrimoine français du Haut Moyen Age à la première moitié du XXe siècle (avant 1960). Les travaux en archéologie et en histoire de l'art antiques, en musicologie, en histoire de la photographie, du cinéma, de la vidéo, de l'opéra et de la danse sont a priori exclus.



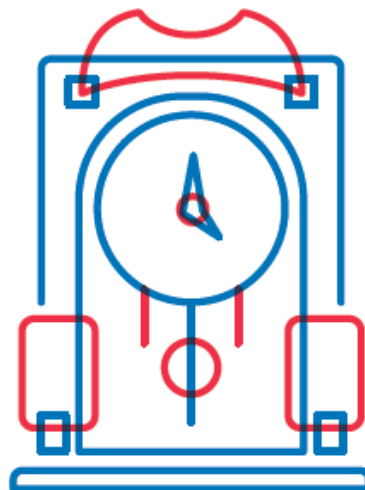
COMPOSITION DES DOSSIERS

- Un curriculum vitae, comprenant la liste complète des publications et activités scientifiques.
- Une version numérique de la thèse (fichier PDF compressé : aucun envoi de fichier lourd par Wetransfer ou Yousendit, etc.).
- Le procès-verbal de soutenance de thèse, ainsi que les deux textes de pré-rapport.
- Un projet de publication, fondé sur la thèse mais distinct du manuscrit : plan du livre, nombre de caractères et d'illustrations, estimation des coûts (achat des images et droits de reproduction).

Les dossiers doivent être envoyés avant le 02 avril 2024 à l'adresse suivante :

prix.lambert@sauvegardeartfrancais.fr

L'élection du lauréat aura lieu dans le courant du mois de juin 2024.





FONDATION
LA SAUVEGARDE DE L'ART
FRANÇAIS

CONTACT

Zoé Amrhein

01 76 21 43 10

zamrhein@sauvegardeartfrancais.fr